



OFFRE DE SERVICE
**CATALOGUE
PRESTATIONS**

Magistrale
LA MISSION RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES**

QUELQUES MOTS

ÉDITO

LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT

La relation que nous entretenons avec notre terre est une vocation, un engagement, une profession de foi. Il nous faut apprendre à maîtriser le présent et adoucir l'avenir.

Notre quotidien nous convoque, sans cesse, à de nouveaux défis : techniques, réglementaires, finances, commercialisation, gestion, innovation... La valorisation de notre travail est un postulat vital pour préserver et perpétuer le savoir-faire de nos exploitations.

C'est sur ce constat que votre Chambre d'agriculture a décidé de concentrer ses efforts. Le sur-mesure est notre crédo. Pour ce faire, nous déployons un panel de prestations pour vous accompagner. Des solutions fiables qui sont apportées par des femmes et des hommes dont l'expertise est précise, agile et bienveillante.

Votre Chambre concentre un niveau de compétences à nul autre pareil en ce qui concerne l'accompagnement des agriculteurs. notre offre de service participe à ce mouvement et prend toute sa part pour révéler vos Talents.

L'agriculture exerce et exercera, encore plus demain, un rôle tutélaire sur les besoins vitaux de notre planète. C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus qu'il faut affirmer que l'agriculture est MAGISTRALE. La Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales signe, par sa Mission, sa détermination d'être là toujours et encore.

Votre talent est incontournable !

Fabienne BONET

Présidente

Magistrale
LA MISSION RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES



NOS VALEURS



Fiabilité

« Une expertise portée par un réseau de conseillers & de techniciens »



Des solutions sur-mesure

« Un accompagnement adapté & de proximité »



Sérénité

« Une offre de service pour consolider, innover et inventer l'agriculture de demain »



Engagement

« Des experts agiles pour stimuler l'excellence des savoir faire agricoles »



SOMMAIRE

INSTALLATION TRANSMISSION	P 04
GESTION DE L'EXPLOITATION	P 06
INNOVATIONS TECHNIQUES	P 10
VOS CERTIFICATIONS	P 18
VOS CONSTRUCTIONS AGRICOLES	P 19
GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	P 20
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	P 21
ALIMENTATION & CIRCUITS DE PROXIMITE	P 22
BIENVENUE À LA FERME	P 24
MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS	P 26

QUELQUES CHIFFRES DE 2022

+1000

PRESTATIONS
RÉALISÉES
AUPRÈS DE 838
CLIENTS

9/10

SATISFACTION
GÉNÉRALE
AUPRÈS DES
CLIENTS
ENQUÊTÉS

9,2/10

POUR NOTRE
ACCUEIL
ÉCOUTE ET
RÉACTIVITÉ



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

INSTALLATION TRANSMISSION

PARCE QUE L'ART AGRICOLE
SE TRANSMET DE GÉNÉRATIONS
EN GÉNÉRATIONS... DES SOLUTIONS
POUR SÉCURISER VOTRE PROJET



PORTEURS DE PROJET

DE L'IDÉE AU PROJET : FAVORISER L'ÉMERGENCE DE VOTRE PROJET D'INSTALLATION

LA SOLUTION :

Clarifier votre idée initiale de projet d'installation.
Repérer les freins et activer les leviers.
Construire votre plan d'action.



POINT ACCUEIL INSTALLATION
04 68 51 27 50



GRATUIT



- LES PLUS**
- Bénéficier de notre réseau de partenaires
 - Expertises pluridisciplinaires pour tout type de projet
 - Vous permettre de valider les bases de votre projet : foncières, techniques, commerciales et réglementaires (urbanisme, eau etc.)

PORTEURS DE PROJET

CONSTRUIRE ENSEMBLE VOTRE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ (PPP)

LA SOLUTION :

En renforçant votre expérience et vos compétences.
En vous proposant un parcours sur mesure (stage en exploitation, formations certifiantes, formations courtes, dispositif de tutorat).



POINT ACCUEIL INSTALLATION
04 68 51 27 50



GRATUIT



- LES PLUS**
- Obtenir la capacité professionnelle en vue de la Dotation Jeune Agriculteur
 - Optimiser vos aides
 - Attester de votre entrée dans le parcours installation pour vos démarches administratives

PORTEURS DE PROJET

RÉUSSIR VOTRE INSTALLATION & RÉVÉLER VOTRE TALENT (PACK INSTALLATION)

LA SOLUTION :

En bâtissant un projet solide avec un diagnostic expert et un business plan réaliste.
En sécurisant vos demandes d'aide à l'installation.

En facilitant les démarches administratives au démarrage de l'activité.

Avec un référent agile et engagé au sein d'une équipe d'experts qui maîtrisent les aspects technico-économiques et l'actualité réglementaire .

Avec un suivi post installation : gestion des formalités et soutien technico-économique.



POINT ACCUEIL INSTALLATION

04 68 51 27 50



- Optimisation du financement : DJA, DNA, emprunts, subventions à l'investissement
- La valorisation de votre projet auprès des financeurs (organismes bancaires et autres partenaires)

SALARIÉS

BÉNÉFICIEZ DU CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

LA SOLUTION :

Réaliser, avec un conseiller-référent, un diagnostic sur votre situation professionnelle.

En identifiant vos besoins : compétences, expériences professionnelles.

Construisez votre plan d'action pour réussir votre projet de reconversion en agriculture.



Alenka MITRENKO

06 70 76 60 50



GRATUIT



- Un suivi personnalisé et sur mesure sur 18 mois jusqu'à la mise en oeuvre du projet
- Un réseau d'experts engagés

AGRICULTEURS

RÉALISER UN AUDIT TRANSMISSION DE VOTRE EXPLOITATION

LA SOLUTION :

Faciliter la transmission de votre exploitation en toute connaissance.

En établissant un état des lieux complet : potentialités foncière et de production, caractéristiques et fonctionnement de l'exploitation.

En identifiant les points de vigilance et les conditions de reprise de l'exploitation

En bénéficiant d'un regard d'expert et d'un conseil sur mesure.



Stéphane AFRICANO

06 42 73 74 90



GRATUIT si éligible aux aides AITA



- Une écoute bienveillante en toute indépendance et confidentialité
- Une large diffusion de votre offre dont www.repertoireinstallation.com
- Bénéficier de notre réseau de partenaires

PORTEURS DE PROJET - CÉDANTS

LE CEFI CONTRAT EMPLOI FORMATION INSTALLATION

LA SOLUTION :

Une période d'essai avant de s'installer!

Bénéficiez d'un contrat de parrainage qui finance une période d'essai de 3 mois à un an entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé.

Un suivi pédagogique est réalisé par la Chambre d'agriculture afin d'accompagner la finalisation du projet d'installation.

Pré-requis : Le candidat doit avoir un diplôme agricole de niveau 4 ou deux ans d'expérience dans l'agriculture.



Alenka Mitrenko

06 70 76 60 50



GRATUIT



- Tester en « grande nature » et sécuriser votre projet d'installation et de cessation
- Garantir la maîtrise du futur système d'exploitation à gérer
- La transmission des savoirs faire fiabilisée
- Un accompagnement sur mesure pour assurer la progressivité de votre cessation d'activité

GESTION DE L'EXPLOITATION

LES SOLUTIONS POUR PILOTER VOTRE EXPLOITATION : DÉCLARATIONS, APPUI ÉCONOMIQUE, AIDES & SUBVENTIONS



AGRICULTEURS

BÂTIR VOTRE BUSINESS PLAN

LA SOLUTION :

Avec un conseiller référent qui vous accompagne pour analyser la faisabilité technique et économique de votre projet.
Optimiser les scénarios dans une recherche d'efficacité en accord avec vos valeurs.



SERVICE ENTREPRISE
04 68 35 85 97

LES PLUS +

- Une approche sur mesure : environnementale, subvention, financement, rentabilité, organisation du travail, itinéraire technique, réglementation, commercialisation, foncier
- Un prévisionnel économique reconnu par les organismes de financement

AGRICULTEURS

SÉCURISER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT

LA SOLUTION :

Avec un référent agile et engagé au sein d'une équipe d'experts qui maîtrisent les aspects technico-économiques et actualités réglementaires.
Avec un accompagnement individuel jusqu'au dépôt du dossier.
Avec un appui à la demande de paiement selon vos besoins.



Stéphane AFRICANO
06 42 73 74 90

LES PLUS +

- La fiabilité de votre dossier
- Une expertise sur les aides à l'investissement
- Un gain de temps et le respect des échéances
- La détection des enjeux liés à votre projet et une orientation vers nos experts
- Un contact privilégié de la Chambre d'agriculture avec les financeurs

AGRICULTEURS

PILOTER MON EXPLOITATION ET ENREGISTRER MES INTERVENTIONS AVEC MES PARCELLES

LA SOLUTION :

Une solution fiable, optimisée et sécurisée pour la gestion de votre exploitation. En assurant les traçabilités des cultures (cartographie et enregistrement des pratiques).

En sécurisant l'ensemble de vos démarches réglementaires.

En produisant des indicateurs environnementaux personnalisés.

Vos options complémentaires :

- Application mobile pour consulter et saisir depuis votre smartphone
- Keyfield pour l'enregistrement automatique de vos interventions phytosanitaires
- Mon simulateur PAC pour optimiser vos aides PAC
- La saisie des interventions par votre conseiller



Manon SALGADO
06 32 00 30 76

LES PLUS +

- Une hotline avec un conseiller MespParcelles disponible et à votre écoute
- La possibilité de gérer plusieurs exploitations
- Des exports et des simulations vous permettant de préparer votre déclaration PAC et vos démarches de certification (HVE, GlobalGap, Terra Vitis)

AGRICULTEURS & PORTEURS DE PROJET

RÉALISER VOS FORMALITÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ (GUICHET UNIQUE)

LA SOLUTION :

Sécuriser la saisie des déclarations au cours de la vie de votre entreprise.

Vous informer sur les aspects juridiques sociaux, fiscaux, foncier et sur les diverses aides (installation, investissements, subventions etc.).



ACCUEIL
04 68 35 74 00



- Orientation vers une équipe d'expert pluridisciplinaire selon vos besoins

AGRICULTEURS

FAIRE LE POINT FACE À UNE SITUATION FRAGILISÉE

LA SOLUTION :

Repérer les difficultés, leurs origines et les leviers pour rebondir.

Vous orienter vers les interlocuteurs adaptés à votre situation.



Stéphane AFRICANO
06 42 73 74 90



GRATUIT



- Une écoute bienveillante en toute confidentialité
- Un accompagnement sur mesure : technique, formation, médiation

CONSEIL NUMÉRIQUE

Vous avez **besoin d'un accompagnement aux outils numériques?**



Ateliers gratuits

SUR INSCRIPTION

Les + du conseil numérique

Accompagnement dans vos démarches en ligne Prendre en main un outil numérique



Contact :

Emma DUBÉ MATEOS
06.72.93.95.09
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Orientales

GESTION DE L'EXPLOITATION

LES SOLUTIONS POUR PILOTER VOTRE EXPLOITATION : DÉCLARATIONS, APPUI ÉCONOMIQUE, AIDES & SUBVENTIONS



AGRICULTEURS

DÉCLARER VOTRE PAC EN TOUTE SÉCURITÉ

LA SOLUTION :

Avec un conseiller référent et une équipe d'experts qui maîtrisent la PAC, les outils de déclaration, l'actualité réglementaire et les spécificités de mon exploitation; je fiabilise ma déclaration PAC, du registre parcellaire à la signature de mon dossier et je sécurise mon chiffre d'affaires et mes demandes d'aides directes du 1er pilier (DPB, écodispositif ...) et 2nd pilier (ICHN, MAE, BIO).



NOUVEAU

2 options au choix pour un accompagnement à l'année :

● Le contrat « AGILITE » :

Je mobilise, toute l'année, mon référent selon mes besoins pour un suivi à la carte, adapté à mes contrôles et alertes sur Télépac.

ou

● Le contrat «SERENITE» :

Je bénéficie d' :

- un point personnalisé lors du versement des acomptes et solde des aides PAC
- un traitement prioritaire de mes demandes
- 1/2 journées d'information spécifique PAC (conditionnalité, éligibilité, surfaces...)
- un appui pour préparer vos contrôles (terrain, monitoring...)



Service entreprise / filière végétale 04 68 35 85 97

Service élevage 04 68 35 74 25



LES PLUS

- Le suivi jusqu'à l'encaissement
- Le choix de rendez-vous proche de chez moi ou en visio
- Un appui à la carte
- Le contact privilégié avec les services de l'Etat
- L'appui du conseiller numérique pour la prise en main de Télépac

mes parcelles

l'accélérateur de performance

Notre engagement

SIMPLICITÉ

Une navigation simple et intuitive sur tous vos appareils, hors ligne ou connectés.

SÉCURITÉ

Une solution qui sécurise vos pratiques (en lien avec le registre phytosanitaire) et vos données (sauvegarde automatique).

ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de conseillers sur le terrain qui vous accompagne et vous suit au quotidien dans la gestion de votre exploitation.

PERFORMANCE

Cartographie, interventions, OAD, liaison console-tracteur... Toutes vos données centralisées au même endroit et accessibles à tout moment pour vous faire

Gérer la traçabilité de vos productions

Gestion parcellaire cartographique

Gestion de la fertilisation

- Agronomique (plan de fumure NPK)
- Réglementaire (conformité Directive Nitrates)

Gestion phytosanitaire*

- Conseil annuel morte-saison et conseil au champ
- Réglementaire (contrôles phytosanitaires)
- OAD Prévention des maladies (OPTIPROTECT)

Traçabilité automatique*

Identification des produits et suivi des interventions sur smartphone

Suivre vos indicateurs environnementaux

Suivi des mesures agro environnementales

Indicateurs environnementaux IIFT, vérification des 170 unités d'Azote directive nitrates

Faciliter vos audits de certifications environnementales

Suivi des indicateurs et gestion de la certification HVE, Bio, GlobalG.A.P., TerraVitis

Piloter votre performance économique

Suivi des performances technico-économiques (marge brute et semi-directe, gestion des stocks)

Suivi des cotations avec MesMarchés

Anticiper votre déclaration PAC

Aide à la déclaration PAC et export vers TéléPAC



Une plateforme de services tout en une pensée avec vous pour votre exploitation



Manon SALGADO
06 32 00 30 76



LES PLUS

- Une hotline avec un conseiller MespParcelles disponible et à votre écoute
- La possibilité de gérer plusieurs exploitations
- Des exports et des simulations vous permettant de préparer votre déclaration PAC et vos démarches de certification (HVE, GlobalGap, Terra Vitis)

AGRICULTEURS AIDE À LA SAISIE MES PARCELLES

LA SOLUTION :

Pour tout abonné Mes Parcelles souhaitant un accompagnement à la saisie pour réaliser les enregistrements de traçabilité et/ou de cartographie.

AGRICULTEURS CONTRAT AGRICULTURE DURABLE

LA SOLUTION :

Pour accompagner l'exploitation agricole à faire face aux enjeux de demain qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. En réalisant un diagnostic stratégique et systémique de l'exploitation permettant la construction d'un plan d'actions afin d'orienter l'exploitation vers une agriculture durable et viable.

Pour sécuriser ces changements grâce à un accompagnement global sur 5 ans.



Julien THIERY
06 71 57 19 65



VOIR GRILLE DES TARIFS



- Maîtrise de l'outil et de ses modules complémentaires
- Conseil technique associé



Florence GRABULOS
06 07 89 91 53



VOIR GRILLE DES TARIFS



- Appréhender les projets de l'exploitation
- Sécurisation du projet d'investissement

INNOVATIONS & TECHNIQUES

LES SOLUTIONS POUR BOOSTER
VOTRE COMPÉTITIVITÉ

FRUITS & LÉGUMES



MARAICHERS, ARBORICULTEURS

OPTIMISER LA PERFORMANCE DE VOS PRODUCTIONS FRUITS & LÉGUMES : APPUI TECHNIQUE INDIVIDUEL

LA SOLUTION :

Un technicien référent au sein d'une équipe spécialisée, réactive et indépendante.
Un suivi technique de terrain, sur mesure.



Eric HOSTALNOU
06 08 40 55 74

LES PLUS +

- Approche globale
- Conseil certifié et désintéressé de la vente de produits
- Résultats de la station d'expérimentation fruits et légumes du département

COOPÉRATIVES, GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

OPTIMISER LES PERFORMANCES TECHNIQUES DE VOS PRODUCTEURS

LA SOLUTION :

Un technicien référent au sein d'une équipe spécialisée, réactive et indépendante.
En développant le lien entre les producteurs et votre structure.
En hissant les compétences techniques de vos producteurs.
En accompagnant le développement de nouvelles filières de production à partir des besoins de votre structure.
En accompagnant vos services sur les aspects techniques de production.



Eric HOSTALNOU
06 08 40 55 74

LES PLUS +

- Approche globale
- Conseil certifié et désintéressé de la vente de produits
- Résultats de la station d'expérimentation fruits et légumes du département



COOPÉRATIVES, AGRICULTEURS **OPTIMISEZ VOS INTERVENTIONS AVEC LE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE**

LA SOLUTION :

Sur une parcelle de référence de votre exploitation, un expert, observe toutes les semaines : maladies, ravageurs et auxiliaires de vos vergers de pêchers et de pommiers.

Une note sera laissée à chaque visite avec les informations épidémiologiques de votre parcelle et les tendances à l'échelle de la zone de production.



Eric HOSTALNOU
06 08 40 55 74



LES PLUS

- Un suivi terrain personnalisé
- Un référent dédié au sein d'une équipe pluridisciplinaire

COOPÉRATIVES, AGRICULTEURS **SÉCURISEZ VOS DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES À LA RÉNOVATION DES VERGERS**

LA SOLUTION :

Un appui administratif pour rassembler les pièces nécessaires à l'instruction du dossier et garantir la complétude de votre dossier.

Un référent vous accompagne pour les dépôts des dossiers de demandes des subventions et demandes de versements auprès des différents financeurs (France Agrimer, région Occitanie).

Attention : Le montage et le dépôt de ces dossiers ne garantit pas l'obtention des subventions. L'obtention de ces aides dépend de l'éligibilité du candidat et du projet et des enveloppes financières de France Agrimer et de la région.



Eric HOSTALNOU
06 08 40 55 74



LES PLUS

- Gagner du temps et de la fiabilité dans le montage et le suivi de votre dossier
- Un appui sur mesure avec un référent dédié

MARAICHERS, ARBORICULTEURS **UN PASSEPORT OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU RENOUVELLEMENT DE VOTRE CERTIPHYTO : LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE**

LA SOLUTION :

Un diagnostic de vos pratiques phytosanitaires vous permettra d'établir un plan d'action afin de limiter l'impact environnemental et garantir la protection de vos cultures dans le respect de la réglementation.



Eric HOSTALNOU
06 08 40 55 74



LES PLUS

- Prendre du recul sur les pratiques phytosanitaires
- Enrichir les stratégies de protection des cultures mises en oeuvre sur votre exploitation



NOUVEAU



LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO



OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021

Le conseil stratégique est obligatoire pour toutes les exploitations sauf celles certifiées HVE niveau III ou en AB sur 100 % des surfaces

LA SOLUTION :

Un diagnostic de vos pratiques phytosanitaires vous permettra d'établir un plan d'action afin de limiter l'impact environnemental et garantir la protection de vos cultures dans le respect de la réglementation.

Repensez votre système de protection des cultures et améliorez les performances de votre exploitation avec un expert dédié.

2 conseils stratégiques sont à réaliser d'ici le 1er janvier 2026
Le premier est à réaliser avant le premier janvier 2024

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Questionnaire rempli avec le conseiller			▲
Calcul de vos IFT par le conseiller		▲	▲
Repérage des produits phytosanitaires à risque	▲	▲	▲
Réalisation du diagnostic avec le conseiller	▲	▲	▲
Etablissement du plan d'action personnalisé	▲	▲	▲

PRÉREQUIS :

Avant toute demande, le registre phytosanitaire doit impérativement être à jour pour réaliser ce conseil stratégique et transmis au conseiller en amont du rendez-vous.

Formule 1 : accessible uniquement si vous disposez d'un outil qui calcule vos IFT (ex: MesParcelles, caleulette IFT Ministère...)

Formule 2 : un questionnaire est à remplir au préalable pour permettre la réalisation du diagnostic

Formule 3 : une formule sans soucis, votre conseiller réalise avec vous toutes les étapes

+ LES PLUS :

- Prendre du recul sur les pratiques phytosanitaires
- Enrichir les stratégies de protection des cultures mises en oeuvre sur votre exploitation



Avec le conseil stratégique bénéficiez d'une formation gratuite par an sur le catalogue formation en cours

<https://po.chambre-agriculture.fr/formation/>

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

CONTACTS :

SERVICE MARAICHAGE / ARBORICULTURE
04 68 35 74 25

SERVICE VITICULTURE
04 68 35 74 26



NOS SOLUTIONS POUR RETROUVER TOUTE L'INFO AGRICOLE EN CONTINU



2 FOIS PAR MOIS
NEWSLETTERS
RETROUVEZ TOUTE L'ACTU AGRICOLE



INSCRIVEZ-VOUS !



RÉSEAUX SOCIAUX



ABONNEZ-VOUS !



SITE INTERNET
PO.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR



INNOVATIONS & TECHNIQUES

LES SOLUTIONS POUR BOOSTER
VOTRE COMPÉTITIVITÉ

VITICULTURE



VITICULTEURS

OPTIMISER LA PERFORMANCE DE VOTRE VIGNOBLE : APPUI TECHNIQUE INDIVIDUEL

LA SOLUTION :

Un technicien référent au sein d'une équipe spécialisée, réactive et indépendant.
Un suivi technique de terrain, sur mesure.



Julien THIERY
06 71 57 19 65



LES PLUS

- Indépendance
- Des références techniques fiables issues de nos recherches spécifiques et ciblées
- Prise en compte globale de tous les aspects de votre production (matériels, investissement, aides, gestion administrative...)

COOPÉRATIVES VITICOLES

OPTIMISER LES PERFORMANCES TECHNIQUES DE VOS COOPÉRATEURS

LA SOLUTION :

Un technicien référent au sein d'une équipe spécialisée, réactive et indépendant.
En développant le lien entre les coopérateurs et votre structure.
En hissant les compétences techniques de vos coopérateurs, en adéquation avec vos objectifs de production.
En accompagnant vos services sur les aspects administratifs.



Julien THIERY
06 71 57 19 65



LES PLUS

- Indépendance
- Des références techniques fiables issues de nos recherches spécifiques et ciblées
- Prise en compte globale de tous les aspects de vos productions (matériels, investissement, aides, gestion administrative...)

COOPÉRATIVES VITICOLES

SÉLECTIONNER VOS CUVÉES AU VIGNOBLE (SUIVI PARCELLAIRE)

LA SOLUTION :

Un technicien référent au sein d'une équipe spécialisée, réactive et indépendant.
En cohérence avec vos objectifs de production (profil et qualité des vins) et sur la base de votre cahier des charges.
En planifiant le calendrier de vendanges et les volumes à élaborer.
En réalisant des contrôles de maturité, des dégustations de baies et une notation quantitative et qualité des raisins (état sanitaire, rendements, maturité...).



Julien THIERY
06 71 57 19 65



LES PLUS

- Participation à l'élaboration de vos cahiers des charges personnalisés
- Possibilité de réaliser le suivi technique en amont
- Mise à jour cartographique de votre parcellaire



VITICULTEURS

SÉCURISER SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES LIÉES À LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

LA SOLUTION :

Un technicien référent en lien avec les services de l'administration (FranceAgrimer, Douanes, comité RQD...).

En assurant pour vous le suivi de votre compte VITIPLANTATION.

En réalisant la saisie des démarches dans le respect des échéances.

En établissant les demandes d'aides.



Christelle ALENGRY

06 71 57 19 63



- Accès à votre compte VITIPLANTATION
- Optimisation des demandes d'aides
- Respect des échéances
- Expert technique à la plantation

VITICULTEURS

DÉVELOPPER UNE VISION CLAIRE AVEC UN AUDIT D'EXPLOITATION

LA SOLUTION :

Un technicien expérimenté dans le suivi technico économique d'exploitation viti-vinicole de votre secteur.

Un accompagnement sur mesure : achat, vente, remise en état, projet de conversion, modification de l'organisation etc.

En échangeant sur vos pratiques et votre projet et en analysant les données techniques et économiques à votre disposition.

En menant des investigations complémentaires.



Christelle ALENGRY

06 71 57 19 63



- Un rapport détaillé de situation avec un avis et des solutions fiables
- Une formule calibrée à hauteur de vos besoins

VITICULTEURS

UN PASSEPORT OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU RENOUVELLEMENT DE VOTRE CERTIPHYTO : LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

LA SOLUTION :

Un diagnostic de vos pratiques phytosanitaires vous permettra d'établir un plan d'action afin de limiter l'impact environnemental et garantir la protection de vos cultures dans le respect de la réglementation.



Julien THIERY

06 71 57 19 63



NOUVEAU



- Prendre du recul sur les pratiques phytosanitaires
- Enrichir les stratégies de protection des cultures mises en œuvre sur votre exploitation

STRUCTURATION & TECHNIQUES

LES SOLUTIONS POUR BOOSTER
VOTRE COMPÉTITIVITÉ

ÉLEVAGE



ÉLEVEURS

SUIVI RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE CONSTRUCTION EN ÉLEVAGE

LA SOLUTION :

Votre conseiller référent expert vous accompagne dans le cadre des autorisations de construire (permis ou déclaration préalable) et dans le respect de la réglementation spécifique à l'élevage.

Pour réaliser un projet cohérent avec votre système d'exploitation et bénéficier de l'appui administratif pour le dépôt du dossier environnemental (règlement sanitaire départemental (RSD) ou installation classée pour l'environnement (ICPE)).



Votre conseiller élevage référent
ou accueil service élevage
04 68 35 74 25



LES PLUS

- Un accompagnement sur mesure adapté à votre projet (régularisation, construction, agrandissement etc...)
- Une visite de terrain
- Un appui complémentaire pour la rédaction de notice agricole.

ÉLEVEURS

FIABILISER VOS ENREGISTREMENTS DE PRATIQUES D'ÉPANDAGE

LA SOLUTION :

Une solution fiable, optimisée et sécurisée pour la gestion de votre exploitation. En assurant les traçabilités des épandages et des cultures (cartographie et enregistrement des pratiques).

En sécurisant l'ensemble de vos démarches réglementaires.

En produisant des indicateurs environnementaux personnalisés.

Vos options complémentaires :

-La saisie des interventions par votre conseiller

-Application mobile pour consulter et saisir depuis votre smartphone

-Keyfield pour l'enregistrement automatique de vos interventions



Votre conseiller élevage référent
ou accueil service élevage
04 68 35 74 25



LES PLUS

- Un binôme d'expert : conseiller élevage et un spécialiste des systèmes cartographiques et informatique
- Une prise en main personnalisée de l'outil
- Des solutions d'enregistrement adaptées à votre niveau informatique

ÉLEVEURS

AMÉLIORER MON AUTONOMIE ALIMENTAIRE

LA SOLUTION :

Votre conseiller référent éleveur diagnostique votre système fourrager pastoral, évalue les atouts et contraintes de vos équipements et identifie les marges de progrès et les aides mobilisables.



Votre conseiller éleveur référent
ou accueil service éleveur
04 68 35 74 25

LES PLUS +

- Des références régionales pour éclairer votre réflexion
- Des groupes de progrès pour échanger entre éleveurs

ÉLEVEURS

SÉCURISER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT

LA SOLUTION :

Avec un référent agile et engagé au sein d'une équipe d'experts qui maîtrisent les aspects technico-économiques et actualités réglementaires.
Avec un accompagnement individuel jusqu'au dépôt du dossier.
Avec un appui à la demande de paiement selon vos besoins.



Stéphane AFRICANO
06 42 73 74 90

LES PLUS +

- La fiabilité de votre dossier
- Une expertise sur les aides à l'investissement
- Un gain de temps et le respect des échéances
- La détection des enjeux liés à votre projet et une orientation vers nos experts
- Un contact privilégié de la Chambre d'agriculture avec les financeurs

ÉLEVEURS

DÉCLARER VOTRE PAC EN TOUTE SÉCURITÉ

LA SOLUTION :

Avec un conseiller référent et une équipe d'experts qui maîtrisent la PAC, les outils de déclaration, l'actualité réglementaire et les spécificités de mon exploitation; je fiabilise ma déclaration PAC, du registre parcellaire à la signature de mon dossier et je sécurise mon chiffre d'affaires et mes demandes d'aides directes du 1er pilier (DPB, écodispositif ...) et 2nd pilier (ICHN, MAE, BIO).



NOUVEAU

2 options au choix pour un accompagnement à l'année :

● Le contrat « AGILITE » :

Je mobilise, toute l'année, mon référent selon mes besoins pour un suivi à la carte, adapté à mes contrôles et alertes sur Télépac.
ou

● Le contrat « SERENITE » :

Je bénéficie d' :

- un point personnalisé lors du versement des acomptes et solde des aides PAC
- un traitement prioritaire de mes demandes
- 1/2 journées d'information spécifique PAC (conditionnalité, éligibilité, surfaces ...)
- un appui pour préparer vos contrôles (terrain, monitoring...)



Service entreprise / filière végétale 04 68 35 85 97

Service éleveur 04 68 35 74 25

LES PLUS +

- Le suivi jusqu'à l'encaissement
- Le choix de rendez-vous proche de chez moi ou en visio
- Un appui à la carte
- Le contact privilégié avec les services de l'Etat
- L'appui du conseiller numérique pour la prise en main de Télépac

VOS CERTIFICATIONS

HISSER LES TALENTS AGRICOLES...
LES SOLUTIONS POUR VOS CERTIFICATIONS



MARAICHERS, ARBORICULTEURS

RÉUSSIR VOTRE CONVERSION AVEC LE «PASS EXPERTISE BIO»

LA SOLUTION :

Un expert vous accompagne pour valider votre choix vers la conversion et passer le cap de la phase transitoire durant laquelle vous devrez adapter vos pratiques aux exigences du cahier des charges en AB. Optimiser vos chances de réussite sur le plan technique et mieux définir vos circuits de commercialisation.



Myriam CODINI
06 80 98 75 30

LES PLUS +

- Une étude sur mesure selon vos besoins : économique-technique-commercial
- Un technicien spécialisé AB sur votre exploitation

VITICULTEURS

PRÉPARER VOTRE AUDIT TERRAVITIS

LA SOLUTION :

Un expert dédié afin d'obtenir votre certification.
Un accompagnement sur mesure jusqu'à l'audit de certification, pour évaluer et valoriser votre performance agroenvironnementale.



Julien THIERY
06 71 57 19 65

LES PLUS +

- La visite d'exploitation pour valider les exigences du référentiel
- Des outils simples et performants pour le calcul de vos indicateurs (Mes P@rcelles)
- Présence de votre référent le jour de l'audit

AGRICULTEURS, COOPÉRATIVES, ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

RÉUSSIR MA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

LA SOLUTION :

Un technicien référent dédié afin d'obtenir votre certification.
Un accompagnement personnalisé du niveau 1 à HVE3, pour évaluer et valoriser votre performance agroenvironnementale.



Manon SALGADO
06 32 00 30 76

LES PLUS +

- Le suivi de votre certification et de son renouvellement
- Des outils simples et performants pour le calcul de vos indicateurs (Mes P@rcelles)
- Présence de votre référent le jour de l'audit

VITICULTEURS

LE BIO POUR VOTRE EXPLOITATION ?

LA SOLUTION :

Un expert bio, dédié, élabore avec vous le projet de conversion : du diagnostic à l'accompagnement technico-économique.



Antoine CUEGNIET
06 32 99 24 06

LES PLUS +

- Des solutions fiables adaptées à votre exploitation : techniques, investissements, aides
- Références technico-économiques issues d'expérimentations et d'exploitations locales similaires
- Sécurisation de la veille réglementaire

VOS CONSTRUCTIONS AGRICOLES

LES SOLUTIONS POUR SÉCURISER VOS
PROJETS DE BÂTIMENTS AGRICOLES



AGRICULTEURS

SÉCURISER VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION EN ZONE AGRICOLE

LA SOLUTION :

Un référent expert vous accompagne dans le cadre des autorisations de construire : permis ou déclaration préalable.

Un accompagnement sur mesure selon votre projet avec la rédaction d'une notice agricole détaillant la cartographie, une présentation de l'exploitation et la nécessité du projet de construction dans le respect des règles applicables, ainsi que la prise en compte des contraintes supra communales.



Manoelle CHAILLOU
04 68 35 74 21



- Un expert référent en urbanisme
- Ancrage territorial et réseau (DDTM, mairies services instructeurs...)

AGRICULTEURS

ACCOMPAGNER VOTRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE SUR BÂTIMENT AGRICOLE

LA SOLUTION :

Un énergéticien expert en bâtiment agricole vous accompagne de A à Z dans votre projet.

Un accompagnement sur-mesure de l'élaboration des plans jusqu'à la mise en oeuvre de la centrale alimentée par les panneaux de votre toiture.

Une collaboration entre les CA66 et CA09 (Sud Solar System)

Une possibilité de sécuriser l'autorisation de construire avec la prestation complémentaire ci-dessous.



David BRUS - 06 84 28 25 93
Allissia TIBERGHEN - 06 32 79 65 56



- Une expertise de plus de 10 ans
- Un accompagnement sur-mesure tenant compte de vos souhaits (architecte, maçon...)
- Du matériel électrique haut de gamme avec des prix attractifs

AGRICULTEURS

SÉCURISER VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION SUR BÂTIMENT PHOTOVOLTAÏQUE

LA SOLUTION :

Un conseiller expert en bâtiment photovoltaïque réalise un pré-diagnostic de votre projet pour en garantir sa faisabilité (voir prestation ci-dessus).

Un référent urbanisme vous accompagne dans le cadre des autorisations de construire : permis ou déclaration préalable.

Un accompagnement sur mesure selon votre projet avec la rédaction d'une notice agricole détaillant la cartographie, une présentation de l'exploitation et la nécessité du projet de construction dans le respect des règles applicables, ainsi que la prise en compte des contraintes supra communales.



Manoelle CHAILLOU
04 68 35 74 21



- Un expert référent en bâtiment photovoltaïque
- Un expert référent en urbanisme
- Ancrage territorial et réseau (DDTM, mairies services instructeurs)

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

LES SOLUTIONS POUR OPTIMISER VOS PROJETS D'IRRIGATION COLLECTIFS



ASA ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISÉES PILOTER & VALORISER VOS RÉSEAUX D'IRRIGATION COLLECTIFS

LA SOLUTION :

Un conseiller expert réalise la mise à jour de vos périmètres des ASA et canaux. En produisant les différentes couches cartographiques correspondantes au linéaire du canal, aux branches secondaires, aux ouvrages de régulation etc...

Un accompagnement sur mesure selon vos besoins en vous proposant :

- des scénarii d'évolution de la base de répartition des dépenses (évolution du rôle par catégorie)
- d'établir un tour d'eau à l'échelle du périmètre du canal
- un appui dans l'extension du périmètre syndical de l'ASA



Jean BERTRAND
06 42 73 50 66



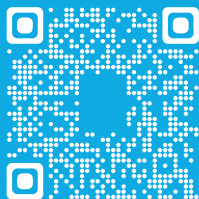
NOUVEAU

LES PLUS +

- Un outil cartographique, fiable, pour vous aider dans la gestion et la prise de décision
- Valoriser votre périmètre irrigable auprès des partenaires
- Optimiser votre partage de la ressource en eau
- Sécuriser l'élargissement de votre périmètre dans le respect des procédures réglementaires



PODCAST
AU FIL DE L'EAU
LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU



Magistrale
LA MISSION RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES

FORMATION CONTINUE

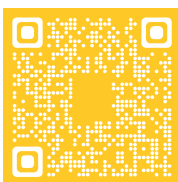
LES SOLUTIONS POUR VOUS PROFESSIONNALISER ET STIMULER LES TALENTS AGRICOLES



**Depuis plus de 60 ans,
le service formation est à vos côtés.**

Une nouvelle campagne de FORMATIONS vous attend avec des experts, un accompagnement sur mesure pour l'excellence agricole et le développement de vos talents !

Osez la formation, les inscriptions c'est par ici :
<https://po.chambre-agriculture.fr/formation/trouver-une-formation/>



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTION DE FORMATION

LES CHIFFRES DE LA FORMATION 2021

9/10

SATISFACTION GLOBALE SUR LES FORMATIONS SUIVIES

100%

DES STAGIAIRES SATISFAITS DE L'EXPERTISE DES FORMATEURS

100%

DE TAUX DE RÉUSSITE POUR L'OBTENTION DU CERTIPHYTO

1360

STAGIAIRES ACCUEILLIS

125

FORMATIONS ORGANISÉES

404

NOUVEAUX STAGIAIRES

+60

ANNÉES D'EXPÉRIENCE AUPRÈS DES AGRICULTEURS

ALIMENTATION & CIRCUITS DE PROXIMITÉ

LES SOLUTIONS POUR STIMULER VOS PROJETS ET AUGMENTER VOS VENTES



PORTEURS DE PROJET, AGRICULTEURS **CLARIFIER VOTRE PROJET EN AGRITOURISME OU CIRCUITS COURTS**

LA SOLUTION :

Grâce au 1er accueil, un conseiller vous permettra d'identifier les étapes clés de construction de votre projet.

Bénéficiez d'une information globale sur les principaux points de faisabilité : organisation humaine, fiscale, sociale, réglementaire, urbanisme, aides aux investissements...

Vous serez orientés vers les accompagnements et dispositifs adaptés pour poursuivre votre parcours.

Préalable : pour les candidats à l'installation, avoir suivi la réunion « information créateurs » et réalisé l'auto-diagnostic Installation.

PORTEURS DE PROJET, AGRICULTEURS **CONSTRUIRE ET SÉCURISER VOTRE PROJET DE STAND DE VENTE OU MAGASIN AVEC L'ÉTUDE DE MARCHÉ (HORS VINS)**

LA SOLUTION :

Une méthode d'approche de marché des projets en circuits courts approuvée au niveau national.

Une étude sur mesure qui vous implique dans la définition de votre stratégie commerciale.

Un rendu chiffré et argumenté sur le potentiel de vente de votre projet à 3 ans.



ACCUEIL
04 68 35 74 00



GRATUIT (dans la limite de 2h de rendez-vous)



LES PLUS

- Un rendez-vous privilégié avec un conseiller pour une approche globale de votre projet
- Une orientation vers un réseau et des interlocuteurs clefs
- Une préconisation personnalisée vers des formations et/ou prestations adaptées à votre projet



Gilles PLANAS
06 07 83 93 42



NOUVEAU



LES PLUS

- Un expert local formé par le CERD en lien avec les équipes filière et territoire
- La connaissance du contexte des circuits de proximité départemental
- Un savoir-faire reconnu dans l'accompagnement de projets d'installation et l'approche globale d'entreprise
- Objectivité et confidentialité



AGRICULTEURS

CONSTRUIRE ENSEMBLE VOTRE IDENTITÉ DE MARQUE

LA SOLUTION :

Un diagnostic réalisé par un expert de la communication permettra d'élaborer des propositions de nouvelle charte graphique et de langage ainsi que le plan de communication associé.

Un accompagnement sur mesure selon vos besoins, pour définir votre positionnement stratégique et de communication.



Carine CECCHINATO
06 30 91 32 80



LES PLUS

- Expertise en stratégie de marque
- Expertises graphique & photographique
- Connaissance du monde agricole

AGRICULTEURS

RÉVÉLER L'EXCELLENCE DE VOS SAVOIR-FAIRE EN IMAGES

LA SOLUTION :

Donner une image valorisante de votre exploitation en une visite de terrain.

Un expert en communication réalisera une vidéo promotionnelle (2 à 3mn) de votre exploitation pour valoriser vos produits et services .



Stéphane LLUIS
06 71 61 55 24



LES PLUS

- Déclinaison de format 30 secondes pour les réseaux sociaux
- Expertise graphique et photographique
- Aide à la mise en ligne sur le web

ADHÉRENTS BIENVENUE À LA FERME

VALORISER VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION AVEC L'IDENTITÉ DE MARQUE DU RÉSEAU BAF

LA SOLUTION :

Un expert de la communication réalise vos supports dans la continuité de la charte graphique du réseau Bienvenue à la ferme.

Une déclinaison, sur mesure, sur différents supports (carte de visite, flyer, affiche etc...) selon vos besoins.

Préalable : être adhérent du réseau



Stéphane LLUIS
06 71 61 55 24



LES PLUS

- Double expertise graphique et la connaissance du monde agricole
- Des solutions modernes pour une communication efficace

BIENVENUE A LA FERME

LA VALORISATION ET LA RECONNAISSANCE
DE VOS SAVOIR-FAIRE



1 MARQUE - DES CONSEILS - 1 RÉSEAU

UNE MARQUE :

Vous identifier et bénéficier de la notoriété d'une marque nationale :

- Utilisation de la marque et du logo sur vos lieux de vente, vos produits, votre signalétique routière
- Délivrance de l'attestation Producteur - Vendeur
- Mise à disposition d'un kit de matériel PLV « Bienvenue à la Ferme »

COMMUNICATION :

- Brochure départementale avec un encart personnalisé pour chaque adhérent, éditée chaque année en 15 000 exemplaires et largement diffusée sur tout le territoire
- Site internet national avec page individuelle personnalisable www.bienvenue-a-la-ferme.com
- Flyer « Mangez et Vivez fermier » à destination des consommateurs
- Présence animée sur les réseaux sociaux : facebook, instagram...
- Mise en avant préférentielle sur le site www.producteurs66.com
- Partenariats publicitaires : L'Indépendant, France Bleu Roussillon, Le Petit Agenda, Guide des Loisirs, journal l'Agri...

EVENEMENTIEL :

- Organisation de portes ouvertes sur les fermes adhérentes pour se faire connaître du grand public
- Relai de communication de vos opérations de promotion

LES PLUS

- Une valeur forte auprès des consommateurs
- Un état d'esprit
- Un accompagnement sur mesure
- Des solutions pour stimuler votre développement commercial



Bienvenue à la Ferme
Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
04 68 35 74 22
07 62 74 74 22
bienvenue-ferme@pyrenees-orientales.chambagri.fr

UN RÉSEAU :

La force d'un collectif

- Des informations réglementaires, sur les financements, actualités du réseau, infos commerciales en primeur, opérations de promotion...
- Des temps d'échanges : les 1/2 journées du réseau avec une intervention thématique d'expert sur les circuits courts, la vente directe et l'agritourisme
- Un conseil d'administration ouvert pour être moteur du réseau
- Des communications fluides via un groupe Whats app

DES CONSEILS PERSONNALISÉS :

Un accompagnement sur mesure pour qualifier vos activités

- Une personne dédiée au réseau, pour répondre à vos questions et vous orienter
- Vous avez un projet circuit court ou agritourisme ? Un expert se déplace pour une visite d'exploitation et un 1er accompagnement

- 2 formations offertes/an :

Booster ma comm avec Bienvenue à la Ferme + 1 formation thématique transversale adaptée à vos besoins (du catalogue - offre limitée à 1 personne éligible au fonds VIVEA / structure)

- 20% de réduction sur les prestations d'accompagnement « circuits de proximité » de la Chambre d'agriculture

DES AVANTAGES PARTENAIRES ET DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX :

Présence et information préférentielles

- Vous êtes prioritaires pour les opérations commerciales du réseau des Chambres d'agriculture : salon Régal, La qualité fait sa comédie...
- Vous êtes informés en priorité sur les nouveaux débouchés commerciaux dans le cadre de projets accompagnés par la Chambre d'agriculture : boutiques, marchés, salons, restaurateurs, aires de covoiturage...
- Vous bénéficiez d'avantages négociés auprès de partenaires nationaux et locaux (matériel, impression, sérigraphie... mise en relation partenaires, presse pour reportages...)
- Bienvenue à la Ferme est une marque reconnue par les financeurs dans le cadre des aides aux investissements



Plus de **8000 agriculteurs** adhérents dans toute la France

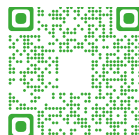
80 dans le département des Pyrénées-Orientales

Un réseau départemental actif depuis **plus de 20 ans**

3200 abonnés facebook



LES AGRICULTEURS
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES





MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

GAGNER EN VISIBILITÉ ET RÉVÉLER L'EXCELLENCE DE VOS SAVOIR-FAIRE

STRUCTURES AGRICOLES ORGANISATRICES

1 MARQUE - 1 COMMUNICATION - DES PARTENAIRES

LA SOLUTION AVEC :

- Des agriculteurs et artisans engagés à la rencontre du consommateur
- Des marchés hebdomadaires ou événementiels, au fil des saisons au cœur des terroirs
- Des occasions de convivialité et de pédagogie
- Des accompagnements sur mesure pour stimuler vos marchés

UNE MARQUE :

Vous identifier et bénéficier de la notoriété d'une marque nationale :

- Utilisation de la marque et du logo sur le lieu du marché : matériel PLV, signalétique, banderoles
- Site internet national
- Un calendrier annuel édité chaque année et largement diffusé sur tout le territoire
- Un travail de sensibilisation des maires pour promouvoir votre authenticité
- Des partenariats publicitaires : L'Indépendant, Guide de l'été, France Bleu Roussillon, Le Petit Agenda, journal L'Agri...

UNE COMMUNICATION SUR MESURE :

- Création et impression de flyers et affiches personnalisés pour votre marché
- Annonce presse en partenariat avec L'Indépendant
- Présence animée sur les réseaux sociaux : facebook, instagram...
- Mise en avant préférentielle sur le site www.producteurs66.com

En option :

- Flyer supplémentaire pour les marchés hebdomadaires qui souhaitent ajuster leur offre en fonction des saisons
- Spot publicitaire sur France Bleu Roussillon (16 spots radio annonçant votre marché sur les 3 journées précédant votre événement)

LES PLUS +

- Un cadre souple et adapté à vos besoins
- Un accompagnement cofinancé par le Département des PO
- Une démarche collective pour défendre votre authenticité
- Un maillage sur le territoire au fil des saisons
- Des conseils pratiques pour l'organisation de votre marché
- Des partenariats et tarifs négociés



Marchés des Producteurs de Pays

Un calendrier édité
en **10 000 exemplaires**

Une pleine page
dans le guide de l'été
de l'Indépendant diffusé
à **116 000 exemplaires**

1 page mensuelle
dans le Petit Agenda

+ de **320 spots publicitaires**
avec **France Bleu Roussillon**

DES ANIMATIONS POUR TRANSMETTRE LES TALENTS AGRICOLES :

En option :

- Sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation durable
- Choisie par vos soins ou dans un catalogue d'offre d'animations proposé dans le cadre du PAT Mangeons local 66

DES IMAGES PROFESSIONNELLES :

En option :

- Donner une image valorisante de votre marché
- Un photographe professionnel se déplace sur votre marché pour 1/2 journée de prises de vue



Bienvenue à la Ferme

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

04 68 35 74 22

07 62 74 74 22

bienvenue-ferme@pyrenees-orientales.chambagri.fr



OFFRE DE SERVICE CATALOGUE PRESTATIONS

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Grille des tarifs



Si vous êtes en situation de handicap
veuillez contacter le référent de la
Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
au **04.68.35.74.00**
afin de vous proposer
un accompagnement adapté.


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 avenue de Grande Bretagne
66025 PERPIGNAN CEDEX
04 68 35 74 00
www.po.chambre-agriculture.fr

Magistrale
LA MISSION RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES



V2023-12